

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 23 septembre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 21      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 17 septembre 2024 s'est réuni le Lundi 23 septembre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, NOSMAS Karen, FIGUES Fatima, DUBRANA Didier, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, BALLEREAU Marie-Catherine.

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de CARUHEL Maud à CARDOIT Patrick, de NOSMAS Karen à BLANCHARD Stéphane, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de DUBRANA Didier à FIGUEIRA Muriel, de GASSER Anne-Laure à PASCAL Alain, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BONNET Gilbert à VERDIER Françoise, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

-----  
**G.29**

### **Révision et ajout de tarifs du Musée Marzelles**

A l'occasion de la nouvelle programmation 2024/2025, le Musée Marzelles souhaite faire évoluer certaines de ses tarifications qui concernent :

- la vente d'objets promotionnels (goodies),
- la vente du catalogue d'exposition dédié à l'exposition anniversaire Abel Boyé, la création d'une œuvre,
- les ateliers de pratiques artistiques,
- la participation de groupes extérieurs à la commune de Marmande aux animations culturelles proposées par le musée.

### 1) Vente d'objets promotionnels ou goodies :

Dans le cadre de l'exposition célébrant le processus de création du peintre marmandais Abel Boyé et à l'occasion des 160 ans de sa naissance, le Musée Marzelles propose de mettre à la vente de nouveaux objets promotionnels ou goodies valorisant certaines œuvres et esquisses de l'artiste.

Depuis plusieurs années, le musée présente à la vente différents modèles de cartes postales. Le musée souhaite renouveler cette offre en proposant de nouveaux visuels valorisant plus particulièrement les nouvelles acquisitions réalisées par la ville en 2022 et 2023 ainsi que de compléter l'offre de produits dérivés avec des affiches, demande régulièrement faite par des visiteurs, et des magnets.

Le Musée Marzelles soumet donc au Conseil Municipal l'adoption des tarifs suivants :

|         | Tarif à l'unité |
|---------|-----------------|
| Magnet  | 4 €             |
| Affiche | 5 €             |

Jusqu'à présent des cartes postales étaient vendues au musée au prix de 0,70 €.

Cependant, avec l'augmentation du prix de production (0,54 € pièce), le musée propose de modifier ce prix de vente et de passer de 0,70 € à 1 € la carte postale.

Le Musée Marzelles proposait également un tarif préférentiel de 1 € pour 2 cartes postales que nous proposons de supprimer.

Le Musée Marzelles soumet donc au Conseil Municipal l'adoption des tarifs suivants :

|               | Tarif à l'unité |
|---------------|-----------------|
| Carte postale | 1 €             |

### 2) Vente du catalogue d'exposition *Abel Boyé, la création d'une œuvre* :

Toujours dans le cadre de l'exposition anniversaire dédiée au 160 ans de la naissance du peintre et de son processus de création, un catalogue d'exposition a été rédigé pour développer et présenter les recherches faites à l'occasion de cet événement.

Ce catalogue de 56 pages et imprimé en 300 exemplaires sera mis à la vente au musée mais également chez divers professionnels.

Deux tarifs s'appliqueront, un pour la vente au public et le second destiné aux professionnels. Le Musée Marzelles soumet donc au Conseil Municipal l'adoption des tarifs suivants :

|                          | Tarif à l'unité |
|--------------------------|-----------------|
| Vente au public          | 15 €            |
| Vente aux professionnels | 9,5 €           |

Le musée dispose d'un certain nombre d'exemplaires d'un précédent catalogue sur Abel Boyé édité en 2011.

Avec la sortie du nouveau catalogue, le musée propose de vendre des lots comprenant le nouveau et l'ancien catalogue pour les personnes intéressées.

Le Musée Marzelles soumet donc au Conseil Municipal l'adoption des tarifs suivants :

|                                         | Tarif du lot |
|-----------------------------------------|--------------|
| Lot de l'ancien et du nouveau catalogue | 20 €         |

**3) Modification des tarifs des ateliers de pratiques artistiques :**

En début d'année 2024, le musée a proposé un nouveau rendez-vous : des ateliers de pratiques artistiques ouverts à tous et à toutes. Après plusieurs mois de mise en place et un premier bilan, le musée souhaite revoir les tarifs de ces ateliers afin de les rendre plus accessibles à un plus large public tout en garantissant l'équilibre budgétaire.

Le Musée Marzelles soumet donc au Conseil Municipal l'adoption des tarifs suivants :

|                            | Nouveau tarif | Tarif hors Marmandais | Ancien tarif |
|----------------------------|---------------|-----------------------|--------------|
| Tarif plein                | 12 €          | 15 €                  | 20 €         |
| Tarif réduit (- de 18 ans) | 7 €           | 9 €                   | 12 €         |

**4) Groupes extérieurs à la commune de Marmande :**

Le musée souhaite mettre en place une tarification pour les groupes venant de communes extérieures à Marmande participant aux animations encadrées par les médiatrices du musée.

Les visites libres restent gratuites.

Le Musée Marzelles soumet donc au Conseil Municipal l'adoption des tarifs suivants :

|                    | Tarif par personne                                       |
|--------------------|----------------------------------------------------------|
| Groupes extérieurs | 2 € - pour les moins de 18 ans<br>5 € - pour les adultes |

Considérant que la recette de la vente de l'ensemble de ces produits sera encaissée par la régie de la Médiathèque Albert Camus.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

**Décide** d'approuver les tarifs conformément aux tableaux ci-dessus

**Autorise** M. le MAIRE à appliquer les nouveaux tarifs à compter de la saison 2024-2025 du Musée Marzelles

Votants : 32 - Abstention : 00 - Exprimés : 32  
Contre : 00 Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 23 septembre 2024

La secrétaire de séance  
Dominique MARTIN



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 27/09/2024  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 27/09/2024..

La Secrétaire de séance  
Dominique MARTIN



Le Maire de Marmande  
Joël HOCQUELET

